

ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL DU DEPARTEMENT MATHEMATIQUES DE L'UFR SCIENCES

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L719-1 et D 719-1 à D 719-47 ;

Vu le décret n°2011-1010 du 24 aout 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu les statuts modifiés de l'UFR SCIENCES ;

Vu le règlement intérieur modifié du département Mathématiques de l'UFR Sciences ;

Vu l'arrêté électoral en date du 10 septembre 2021 ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement ;

Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :

Collège: IATSS

Sièges à pourvoir : 1 titulaire

Inscrits: 1 Votants: 1

Bulletins blancs ou nuls: 0

Suffrages valablement exprimés : 1 Taux de participation électorale : 100%

Ouotient électoral : 1

A obtenu:

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
IATSS DU DM	1	1	0	1



Est élue :

Liste	Siège	Nom
IATSS DU DM	1	Isabelle MIOLA

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'UFR Sciences et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'UFR Sciences est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/10/2021

Pour le Président et par délégation, La directrice de l'UFR Sciences

Laurence MOURET